

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation :

04/07/2024

Date d'affichage :

25/07/2024

**SÉANCE DU 17 JUILLET 2024**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept juillet, à vingt heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ROUGEGOUTTE.

**Membres présents : M. Guy MICLO - M. Nicolas CHARNOT – M. Francis COURBOT – Mme Florence FIMBEL - Sarah GROSCLAUDE – M. Sylvain HEIDET - M. Jean KARLE – M. Florent MONCHABLON – M. Mickaël RONDON - M. Michel TEREBUS – Mme Gabrielle VENCK-MILLET**

<b>Absents excusés :</b>	<b>Procuration à :</b>
Mélanie BLEICHER	Nicolas CHARNOT
Alexanne CANAL	Sarah GROSCLAUDE
Quentin GUYOD	Guy MICLO

**Florence FIMBEL a été nommée secrétaire de séance.**

**Objet de la  
délibération**

**N° 42**

**Fermeture de poste  
au service  
administratif**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal :

- rappelle au Conseil Municipal que la Commune a ouvert par délibération n° 45 du 19 juin 2023 un poste d'adjoint administratif 20 h/Semaine,
- expose que ce poste n'a pas été pourvu malgré les nombreuses annonces d'offre d'emploi déposées sur différents réseaux et au CDG 90,
- rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la secrétaire itinérante du CDG 90 effectue 7 h/semaine sur le poste comptabilité de la Mairie et que celle-ci fournit un travail de qualité et donne entière satisfaction,

En conséquence, le Maire propose de supprimer le poste d'adjoint administratif 20 h/semaine et de poursuivre le partenariat avec le Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal vu l'exposé du Maire et après avoir délibéré **DECIDE, compter du 1<sup>er</sup> août 2024 :**

- ⇒ de procéder à la fermeture du poste d'adjoint administratif à temps non complet de 20 heures/semaine créé par délibération n° 45 en date du 19 juin 2023 ;
- ⇒ de modifier le tableau des emplois et des effectifs.

Fait et délibéré à ROUGEGOUTTE, les jours, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Extrait certifié conforme.

**Le Maire,**  
**Guy MICLO**

